

ACC all client care - Conseil externe aux collaborateurs

En cas de cumul de difficultés il est possible que la personne concernée soit dépassée par la situation et n'arrive pas à s'en sortir seule! Les problèmes peuvent concerner la vie professionnelle ainsi que la vie privée, comme par exemple:

- Pour relever des défis personnels et professionnels
- En cas de stress et d'épuisement et pour la prévention du burnout
- En cas de conflits sur le lieu de travail ou personnel
- En cas de crises, p.ex. décès, séparation, maladie, etc.
- En cas d'addiction
- Pour le retour au travail après une longue inactivité
- Pour la reprise du travail dans le cadre d'une réinsertion professionnelle
- Pour l'accompagnement lors de processus de changements en entreprise
- En cas de soucis financiers

À la suite de ces problèmes, une baisse de rendement ou même une incapacité de travail peuvent survenir.

Afin d'éviter cette situation, nous vous proposons nos services de consultation pour vos collaborateurs. Vous ne respectez ainsi seulement vos devoirs de diligence mais vous leur montrez également votre estime.

Ne laissez pas vos collaborateurs sur le carreau!

Nouv vous soutenons d'une manière professionnelle sans formalités et nous élaborons des mesures d'accompagnement afin de trouver des solutions!

Contactez-nous et nous serons ravis de vous aider!

ACC all client care

Richtiarkade 1, 8304 Wallisellen

www.allclientcare.ch info@allclientcare.ch 044 215 44 02